https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/QANR5I 14QF102712



## 14ème legislature

 Question N°:
 De M. Lionel Tardy (Les Républicains - Haute-Savoie )
 Question écrite

 Ministère interrogé > Numérique et innovation
 Ministère attributaire > Intérieur

 Rubrique >télécommunications
 Tête d'analyse > Internet
 Analyse > cybercriminalité. lutte et prévention.

 Question publiée au JO le : 14/02/2017

 Date de changement d'attribution : 18/05/2017

 Date de renouvellement : 13/06/2017

Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)

## Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du numérique et de l'innovation, sur la création de la plateforme d'actions contre la cybermalveillance « Acyma », qui permettra aux particuliers et aux PME d'obtenir une aide technique en cas d'attaque informatique. Il souhaite connaître les moyens budgétaires et humains prévisionnels alloués à cette plateforme, qui sera sous l'égide de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Il souhaite également connaître le lien de cette plateforme avec la CNIL, qui reçoit déjà les signalements de particuliers victimes de piratage de leurs données personnelles.